SECTION H — ÉLECTRICITÉ

H02 PRODUCTION, CONVERSION OU DISTRIBUTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

H02B TABLEAUX, POSTES DE TRANSFORMATION OU DISPOSITIONS DE COMMUTATION POUR L'ALIMENTATION OU LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (éléments électriques fondamentaux, leur assemblage, y compris le montage dans des enveloppes ou sur des supports, ou le montage de couvercles ou de capots sur ces éléments, voir les sous-classes relatives à ces éléments, p.ex. transformateurs H01F, interrupteurs, coupe-circuits H01H, connecteurs de lignes H01R; installation de câbles ou de lignes électriques, ou de lignes ou de câbles électriques et optiques combinés, ou autres conducteurs pour l'alimentation ou la distribution H02G)

Note(s)

La présente sous-classe couvre les tableaux, les stations de commutation, les appareillages de commutation ou leur installation, ou l'association de dispositifs de commutation entre eux ou avec d'autres dispositifs, p.ex. transformateurs, fusibles, compteurs ou tableaux de distribution; de telles associations constituent des postes de transformation ou des points de distribution.

Schéma général

TABLEAUX, DÉTAILS DE POSTES DE TRANSFORMATION OU DE DISPOSITIONS DE COMMUTATION.....1/00
POSTES DE TRANSFORMATION.....5/00, 7/00
APPAREILLAGE DE COMMUTATION.....11/00, 13/00
PANNEAUX OU PUPITRES DE CONTRÔLE.....15/00
FABRICATION.....3/00

1/00 Charpentes, tableaux, panneaux, pupitres, enveloppes; Détails de postes de transformation ou de dispositions de commutation [5]

1/01 • Charpentes **[5]**

1/015 • Tableaux, panneaux, pupitres; Parties constitutives ou accessoires **[5]**

1/03 • • pour compteurs d'énergie **[5]**

1/04 • • Montage sur ces dispositifs d'interrupteurs ou d'autres dispositifs en général, l'interrupteur ou le dispositif étant muni ou non d'une enveloppe

1/044 • • • Montage à travers des ouvertures **[5]**

1/048 • • • • Montage par encliquetage **[5]**

1/052 • • • Montage sur des rails **[5]**

1/056 • • • Montage sur des tableaux enfichables **[5]**

1/06 • • comportant en association des enceintes, p.ex. pour empêcher l'accès à des parties sous tension (volets ou protecteurs pour contacts H02B 1/14)

1/14 • Volets ou protecteurs pour empêcher l'accès aux contacts (blindage des contacts de sectionnement dans les appareillages de commutation à retrait H02B 11/24)

1/16 • Dispositions pour la mise à la terre (dispositions pour la mise à la terre de postes de transformation H02B 5/01, d'appareillage de commutation H02B 11/28, H02B 13/075; plaques, fiches ou autres contacts de mise à la terre H01R 4/66) **[5]**

1/18 • Dispositions ou aménagement de fusibles (pour appareillage de commutation muni de chariot ou de tiroir débrochables H02B 11/26) **[5]**

1/20 • Schémas de barres omnibus ou d'autres fileries, p.ex. dans des armoires, dans les stations de commutation (installations de barres omnibus H02G 5/00)

1/21 • • Dispositions de barres omnibus pour des dispositifs montés dans des baies et comportant des éléments débrochables **[5]**

1/22 • • Schémas pour la sélection de barres omnibus doubles

1/24 • Circuits pour tableaux ou stations de commutation (dispositifs pour schémas synoptiques H02B 15/00, alimentation de service H02J 11/00)

Note(s)

Dans les groupes H02B 1/26-H02B 1/56, sauf indication contraire, le classement s'effectue à la dernière place appropriée.

1/26 • Enveloppes; Parties constitutives ou accessoires (conçus pour un seul interrupteur H01H; enceintes pour câbles, lignes ou barres omnibus H02G; boîtes de distribution, boîtes de connexion ou de dérivation H02G 3/08; enveloppes en général H05K) **[5]**

1/28 • • étanches à la poussière, aux projections, aux éclaboussures, à l'eau ou aux flammes **[5]**

1/30 • • Enveloppes du type armoire; Parties constitutives ou accessoires **[5]**

1/32 • • • Montage de dispositifs à l'intérieur de ces enveloppes **[5]**

1/34 • • • • Baies **[5]**

1/36 • • • • • avec des unités débrochables **[5]**

1/38 • • • Couvercles ou portes à charnières **[5]**

1/40 • • Coffrets muraux; Parties constitutives ou accessoires **[5]**

1/42 • • • Montage de dispositifs à l'intérieur de ces coffrets **[5]**

1/44 • • • Couvercles ou portes à charnières **[5]**

1/46 • • Boîtiers; Parties constitutives ou accessoires **[5]**
1/48 • • • Montage de dispositifs à l'intérieur de ces boîtiers **[5]**
1/50 • • Enveloppes montées sur une embase ou un socle; Parties constitutives ou accessoires **[5]**
1/52 • • Unités mobiles, p.ex. pour chantiers **[5]**
1/54 • Dispositifs ou installations antisismiques (pour bâtiments en général E04B 1/98) **[5]**
1/56 • Refroidissement; Ventilation **[5]**

3/00 Appareillage spécialement adapté pour la fabrication, l'assemblage ou l'entretien de tableaux ou d'appareillage de commutation

5/00 Postes de transformation d'extérieur; Postes de transformation comportant des installations d'intérieur et d'extérieur
5/01 • Dispositions pour la mise à la terre, p.ex. perches de mise à la terre **[5]**
5/02 • montés sur poteaux, p.ex. poste de transformation sur poteau
5/06 • à isolation gazeuse **[5]**

7/00 Postes de transformation d'intérieur, p.ex. postes de transformation compacts [5]
7/01 • à isolation gazeuse **[5]**
7/06 • Postes de transformation pour la distribution, p.ex. pour réseau urbain (H02B 7/01 a priorité) **[5]**
7/08 • • Postes de transformation souterrains

11/00 Appareillages de commutation munis de support à retrait pour leur isolement
11/02 • Détails
11/04 • • Contacts de sectionnement, p.ex. systèmes de montage, blindages (volets ou protecteurs pour contacts de sectionnement H02B 1/14, H02B 11/24; contacts d'interrupteur H01H; connecteurs de ligne en général H01R) **[5]**
11/06 • • Moyens de sélection pour barres omnibus doubles (schémas pour la sélection de barres omnibus doubles H02B 1/22)
11/08 • • Moyens de descente de cuves à huile avec des mécanismes de débrochage
11/10 • • Indication de l'état électrique d'appareils; Dispositions de prises d'essai
11/12 • à sectionnement par débrochage horizontal
11/127 • • Mécanismes de débrochage **[5]**
11/133 • • • avec interverrouillage (interverrouillage pour interrupteurs en général H01H) **[5]**
11/167 • • du type à chariot (H02B 11/127 a priorité) **[5]**
11/173 • • du type à tiroir (H02B 11/127 a priorité) **[5]**
11/18 • à sectionnement par débrochage vertical
11/20 • • munis d'une enceinte
11/22 • • • dans lesquels la face frontale de l'enceinte se déplace avec le chariot ou le tiroir lors du débrochage horizontal suivant le sectionnement
11/24 • Volets ou protecteurs **[5]**
11/26 • Aménagement de fusibles, de résistances, de limiteurs de surtension ou de dispositifs analogues **[5]**
11/28 • Dispositions pour la mise à la terre **[5]**

13/00 Aménagement d'appareillages de commutation dans, ou structurellement associés avec, une enveloppe, p.ex. une armoire (en association avec un transformateur principal H02B 5/00, H02B 7/00; appareillages de commutation munis de chariot ou de tiroir débrochables H02B 11/00) **[5]**
13/01 • avec une enveloppe de résine **[5]**
13/02 • avec une enveloppe métallique
13/025 • • Dispositions pour la sécurité, p.ex. en cas de surpression ou d'incendie causés par un défaut électrique (pour bâtiments en général E04B 1/94; dispositifs pour ouvrir ou fermer des battants de sécurité E05F 1/00; circuits de protection de sécurité pour appareillages de distribution, p.ex. systèmes de barres omnibus, ou pour dispositifs de commutation H02H 7/22) **[5]**
13/035 • • Appareillages de commutation à isolation gazeuse **[5]**
13/045 • • • Détails de l'enveloppe, p.ex. étanchéité au gaz (réservoirs de gaz pour interrupteurs H01H 33/56) **[5]**
13/055 • • • Caractéristiques relatives au gaz (emploi particulier de fluides pour interrupteurs H01H 33/22) **[5]**
13/065 • • • Moyens pour détecter, ou réagir à, un défaut mécanique ou électrique (pour interrupteurs H01H 9/50, H01H 33/26, H01H 33/53) **[5]**
13/075 • • • Dispositions pour la mise à la terre **[5]**
13/08 • avec une enveloppe de pierre, de brique ou de béton

15/00 Pupitres ou panneaux de surveillance pour commande ou vue d'ensemble centralisées (pupitres en général A47B)
15/02 • à schémas synoptiques
15/04 • • constitués par des éléments-blocs

99/00 Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2009.01]